

Bulletin d'informations municipales

Le Mot du Maire.

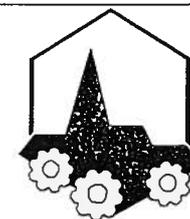
La période estivale, traditionnellement synonyme de beau temps et de vacances a pris une tournure bien désagréable pour certains d'entre vous avec les exceptionnelles pluies orageuses du 5 juillet. Comme en juillet 97, toute une partie de notre commune a de nouveau été sévèrement touchée.

C'est d'abord à vous, qui avez souffert que je pense et c'est aussi vers vous que s'est mobilisé le conseil Municipal. Après avoir établi un état des lieux, notre première démarche a été de demander l'inscription de Turenne en zone de catastrophe naturelle. L'arrêté ministériel du 6 août 2001 a pris en compte Turenne avec 96 autres communes du département. Ainsi, tous les particuliers qui ont subi des dégâts pourront être dédommagés. Pour la commune, c'est moins évident puisque la voirie, qui a le plus souffert n'est pas assurée. Pourtant il a bien fallu parer au plus pressé et réparer les chemins les plus détériorés.

La route de Goutoule ne peut pas rester en l'état très longtemps. Ainsi allons-nous engager les travaux avant même d'avoir obtenu les subventions exceptionnelles que nous avons sollicitées. Par voie de conséquence, vous vous doutez bien que le programme voirie 2002 va être modifié.

En dehors de ces pénibles événements, j'ai eu plaisir à constater comme vous, que les manifestations nombreuses, organisées par les associations Turennoises ont toutes recueilli un vif succès. C'est encourageant pour tous les bénévoles organisateurs. C'est une image porteuse de dynamisme pour notre commune.

Turenne vit, et vit bien et c'est tant mieux !



L'UN DES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

Amicales Salutations.

Tout le Conseil Municipal se réjouit des succès... au Brevet des Collèges de :

- Baillot Timothé - Courdurier Emilie - Crespel Jean-Philippe
- Larche Julien - Orfila Mathieu - Roques Nathalie

au BEP (Brevet d'étude Professionnel de :

- Vieillescasses David - Milla Laurent

au Baccalauréat Professionnel de :

- Breuil Pascal - Fache Nathalie

au Baccalauréat général de :

- Benoît Laétitia - Couvrat Desvergnès Grégoire

au BTS (Brevet de technicien supérieur) de :

- Pestourie Julien - Pestourie Sébastien.

au D.U.T (Diplôme Universitaire de technologie) de :

- Castanet Annabelle

au D.E.U.G (Diplôme d'étude Universitaire) de :

- Noual Agnès

La Pétanque Turennoise.

L'association "La Pétanque Turennoise" à Organisé, au cours de l'année 2001, trois concours de pétanque:

- Un concours officiel en triplettes, le 1er avril 2001.
- Un concours officiel en doublettes, le 21 juillet 2001.
- Un concours en doublettes ouvert à tous, le 14 août 2001 en semi-nocturne.

Ce dernier concours fut suivi d'un repas champêtre fort convivial, réunissant plus de 125 personnes. La plupart des licenciés et leurs familles, ainsi que de nombreux habitants de Turenne Gare, nous ont fait l'honneur et le plaisir de participer à cette manifestation.

A noter qu'un Loto a été organisé le 20 janvier 2001 à Boulou, les 120 joueurs qui s'étaient déplacés ont contribué au succès de cette soirée très réussie.

Le boulodrome municipal de Turenne et le terrain gracieusement mis à notre disposition par son propriétaire, M. Brazès, sont un lieu de rassemblement pour de nombreux retraités des communes environnantes, et ainsi la passion pour la pétanque dépasse largement les limites de notre département.

Grâce au dynamisme de son bureau, notamment de Jacques Vallon, son Président la "Pétanque Turennoise" profite de ses 56 licenciés, à encore de beaux jours devant elle.

Le Bureau.

La saison 2001 du Syndicat d'Initiative de la Vicomté.

Cette année encore, le nombre des visiteurs a considérablement augmenté dans notre région. Cet été, 11000 personnes ont franchi le seuil de notre local. (rappelons que tous les touristes ne pénètrent pas au S.I.) Un grand merci à nos deux hôtesses, Martine et Jacqueline, sans oublier Jean Claude qui nous a quitté pour des raisons professionnelles. Ces personnes ont grandement participé à la réussite de notre saison estivale.

Mais le S.I. ne se contente pas seulement d'intervenir au niveau touristique pur. Dans son rôle d'animateur, il a aussi organisé, sous la houlette de son Président Michel Brunerie, épaulé par les membres du bureau et par quelques bénévoles toujours présents, plusieurs manifestations dont voici les principales:

- Des randonnées pédestres, le concours photos, la visite guidée aux flambeaux, le concours de peinture, la soirée Folklorique, des expositions, un concert de Jazz, le vide grenier avec TFF, des visites guidées de groupes... Le S.I. remercie toutes les personnes qui de près ou de loin oeuvrent avec lui pour que la Vicomté de Turenne soit à la hauteur de sa réputation qui a franchi les frontières de notre hexagone.

Une assemblée générale aura lieu le 24 novembre 2001, afin d'élire le nouveau bureau dont voici la composition : Président : Michel BRUNERIE, Secrétaire : Pierre TRONCHE, Secrétaire Adjointe : Marilyn TRONCHE, Trésorier : Jean François DESPINET, Archiviste : Frédéric BAUSSIEN, Président Commission Hébergement : Bruno DELAUNAY.

Le Président et son bureau.

L'E.R.I.C., Ecole de Rugby Inter Clubs a repris ses activités, les jeunes nés entre 1988 et 1995 qui sont intéressés peuvent venir s'inscrire sur place le samedi à partir de 14h30 ou prendre contact avec Gérard MARSALES au 05 55 24 41 38.

L'Association les Amis de Turenne a organisé son assemblée générale, à cette occasion le bureau a été complètement renouvelé avec l'arrivée à sa présidence de M.BIZAC, Mme MONTOCCHIO au poste de secrétaire, et M.CRESPEL assurera les fonctions de trésorier.

Turenne Foires et Festivités organise son assemblée générale le 16/11/01 à 20h30 à la Salle Polyvalente. Toutes les personnes désireuses d'aider à l'animation de notre village sont invitées.

Turenne Gym Vitalité a repris ses cours les mercredis à 19h15 à la salle polyvalente.

Yves GARY Maire de Turenne

André BIZAC Président des Amis de Turenne

Olivier TZATCHEV Président de Turenne Foires et Festivités

Michel BRUNERIE Président du Syndicat d'Initiative de la vicomté de Turenne

**vous prie de bien vouloir assister à un concert de musique
classique de qualité qui aura lieu**

**dans la Collégiale St Pantaléon de Turenne
le mardi 30 octobre 2001 à 20h30**

*A ce jour, nous ne pouvons pas vous donner plus de détails sur ce concert, nous le feront dès que possible par
voie de presse et affichage*

Travaux du Conseil Municipal

Aménagement du Bourg.

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement du Bourg ont débuté. Cette première phase impressionnante, a bouleversé le paysage de la commune. Le déplacement du monument aux morts est à présent effectué, il est arrivé à bon port, l'emplacement qui lui est destiné est en cours d'aménagement. Sur la place du Belvédère, un nouvel espace est apparu suite à l'abattage de certains arbres et arbustes. Il permet de découvrir la silhouette du château sous un autre angle. La phase de reconstruction et d'aménagement redonnera fière allure aux deux quartiers en travaux.

Assainissement du Bourg.

Le programme d'assainissement du bourg suit son cours. Le C.M a pris des décisions importantes comme:

- l'adoption de la carte de zonage, les versants ouest du Bourg seront collectés.
- l'emplacement de la future station d'épuration, dans le vallon nord-ouest, à Chanterane.
- le choix du mode de traitement : la solution du bassin filtrant planté de roseaux a été retenue.
- le choix du bureau d'étude, le bureau SOCAMA est retenu après appel d'offre.

- la décision d'engager l'enquête publique. Elle aura lieu dans le courant du mois d'octobre, un dossier sera déposé en mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses remarques sur le registre d'enquête, ou les adresser au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre.

Travaux d'entretien et de voirie.

L'orage du 5 juillet a bouleversé le programme de réfection de la voirie. Des réparations d'urgence ont été effectuées par les employés municipaux, notamment sur les chemins de la Coudonnie, des Terres Mâles, de Billet et du Colombier. L'effondrement de la route de Goutoule sera résorbé durant l'hiver.

La réfection du chemin rural de Gernes sera associée à la création d'un parking, suite au don à la commune d'une bande de terrain de M. Bassaler. Les employés communaux ont commencé un programme d'entretien des fossés et saignées afin d'améliorer la longévité de nos routes.

Concours des Villages Fleuris.

Nous avons échoué de peu... Le Jury d'arrondissement du concours des villages fleuris est passé le mardi 10 juillet 2001 pour inspecter nos bacs et jardinières. Les conditions étaient défavorables, car nous avons subi l'orage quelques jours auparavant, et un épais brouillard masquait Turenne. Le Jury à tout de même noté le fleurissement de qualité. Patrice Benoît, notre employé municipal responsable du fleurissement, et les membres de la commission cadre de vie réfléchiront à l'amélioration du fleurissement pour que l'année prochaine nous rejoignons la belle famille des Villages Fleuris.

Commission scolaire.

Les enfants de Turenne ont repris le chemin de l'école le jeudi 6 septembre. Ils sont désormais 64. Comme chaque année la classe maternelle accueille quelques élèves des communes voisines, les effectifs sont donc pour le cycle I : 30 élèves, le cycle II : 16 élèves et 18 élèves pour le cycle III.

Certains travaux de mise en conformité des lieux ont été réalisés cet été par les agents d'entretien. La mise aux normes de sécurité du bâtiment et des abords représente une somme de 250.000 frs soit environ 38120 euros, le conseil municipal a déposé une demande de subvention.

Ces travaux seront effectués en deux tranches : une en 2002 pour le plus urgent au regard de la sécurité et une en 2003 pour améliorer le confort au groupe scolaire.

Infos Pratiques... Infos Pratiques... Infos Pratiques... Infos Pratiques...

Collecte des ordures ménagères.

A dater du 20 septembre, elle s'effectue les jeudis pour l'ensemble de la commune.

Ne déposez vos sacs que la veille de la collecte afin d'éviter qu'ils ne soient éventrés par des animaux.

La benne à encombrants

sera à la disposition du public au parking de la maison des anciens durant la période du 29 octobre au 4 novembre 2001.

Vacances Scolaires de la Toussaint.

Entrée dans le périmètre de la Communauté d'agglomération de Brive.

La loi dite Chevènement de Juillet 99 propose aux communes de nouvelles modalités de coopération intercommunales, en offrant la possibilité de constituer des communautés d'agglomération (avec 50000 habitants minimum) ou des communautés de communes (avec 3500 habitants minimum).

Chacun se rend bien compte que nombre de problèmes dépassent le cadre de la commune, tant par les aspects techniques que financiers. La distribution de l'eau, la collecte et le traitement des ordures ménagères n'en sont que des exemples concrets. Mettre en commun des moyens techniques, financiers et humains pour apporter de meilleures réponses au moindre coût à nos concitoyens, tel est l'objectif poursuivi. Dans les prochaines années, il est à peu près évident que les aides publiques de l'état, des régions ou des départements seront prioritairement affectées aux communautés de communes ou d'agglomération. N'oublions pas que la loi Chevènement a été votée par une très très large majorité de parlementaires ce qui lui donne une solidité et une stabilité qui va bien au delà des contingences électorales.

L'intercommunalité s'inscrit durablement dans le paysage administratif, c'est une évidence d'autant plus grande que près de 2/3 de la population française est déjà engagée dans l'une ou l'autre de ces démarches. Votre conseil municipal s'est intéressé très tôt à ce dossier important. J'ai participé activement à de nombreuses réunions autour :

- du canton de Meyssac avec la transformation du SIERM en communauté de commune.
- d'autres communes du Causse avec des communes du Lot et de la Dordogne.
- de Brive avec le syndicat d'agglomération de Brive.

Ce dernier projet est à l'heure actuelle le seul qui ait fait l'objet d'études techniques et financières sérieuses et approfondies, permettant d'avoir un éclairage. D'autre part Turenne est naturellement "Tourné" vers Brive professionnellement, commercialement, culturellement, etc... Quel Turennois ne "descend pas" à Brive au moins une fois par semaine. Enfin l'évolution des ressources et donc des moyens d'agir ne peut provenir que du développement économique par la création de nouvelles entreprises. Le croisement des autoroutes A20 et A89 est une opportunité de développement exceptionnelle pour notre secteur. Il suffit de se rendre de Brive vers Larche ou vers Varetz pour se rendre compte que ce mouvement est déjà en marche et qu'il ne s'arrêtera pas de si tôt. Cette intercommunalité ne se fera pas sans difficultés, sans frictions, et le rapport de force n'est pas en faveur de Turenne, c'est évident pour la population.

Mais c'est après avoir pris en compte tous ces éléments, pesé et appréhendé les avantages et les inconvénients, que votre conseil municipal a pris à l'unanimité, la décision de faire partie du périmètre d'étude de la future communauté d'agglomération de Brive.

"L'avenir n'est pas à découvrir, il est à inventer" G.Berger. Alors Turenne apportera sa contribution active avec pour seul objectif, l'amélioration du cadre et des conditions de vie de nos concitoyens.

Y.G.

Démographie:

Naissance: Julien ARDAILLOU, né à Brive le 22 août 2001.

Mariage: Pascal, Michel NADAL et Laure POIGNET le 4 août 2001.

Trancription de Décès: Marcelle, Antoinette AUDEGUY domiciliée "Maison des Anciens" Turenne, décédée à Brive (19), le 8 juillet 2001.

Infos
diverses

*Chers Turennoises et Turennois,
réservez votre Dimanche 21 octobre 2001 à 16 heures
pour assister à la première Assemblée de Village
à la Chapelle des Capucins*